



DISCOURS DU PRESIDENT

Le Mans, Jeudi 2 avril 2015

SEANCE D'INSTALLATION

**Dominique Le Mèner,
président du Conseil départemental**

Seul le Prononcé fait foi

Mesdames,
Messieurs,
Chers Collègues,

Je tiens d'abord à remercier très sincèrement et chaleureusement l'ensemble de mes collègues de la Majorité départementale qui m'ont accordé à cet instant leur confiance en m'élisant Président de ce nouveau Conseil Départemental.

Dans la période difficile que notre pays traverse, je mesure pleinement l'importance des responsabilités qui me sont confiées et les devoirs qu'elles impliquent. Soyez certain de mon engagement pour être au service de toutes et tous afin de construire, ensemble, l'avenir de notre Département.

La confiance qui m'est témoignée m'honore d'autant plus que cette nouvelle mandature est historique.

Historique, puisqu'à compter de ce jour, le Conseil général change d'appellation et devient le Conseil départemental, même s'il conserve pour l'instant la quasi intégralité de ses anciennes compétences...

Historique, puisque notre Assemblée est pour la première fois entièrement paritaire. Si la Sarthe était déjà le plus féminisé des départements des Pays de la Loire, je me réjouis que nous soyons dorénavant à parité pour mener les politiques départementales.

Historique, puisque notre Assemblée est marquée par un très fort renouvellement de ses membres. 28 nouvelles conseillères et nouveaux conseillers départementaux font

leur entrée au sein de notre collectivité et y apporteront, j'en suis sûr, toutes leurs compétences et leur dynamisme.

Je souhaite donc la bienvenue à nos nouveaux collègues :

Véronique CANTIN, Thierry LEMONNIER
Dominique AUBIN, Patrick DESMAZIERES
Marie-Pierre BROSSET, Samuel CHEVALLIER
Jean-Carles GRELIER
Laurent HUBERT
Catherine PAINEAU
François BOUSSARD
Monique NICOLAS-LIBERGE, Frédéric BEAUCHEF
Claude PETIT-LASSAY
Mélina ELSHOUD, Eric MARCHAND
Jean-Michel BATAILLER
Lydia HAMONOU-BOIROUX
Yves CALIPPE
Isabelle COZIC-GUILLAUME
Sylvie TOLMONT, Paul LETARD
Martine CRNKOVIC, Daniel CHEVALIER
Françoise LELONG
Isabelle LEMEUNIER
Gérard GALPIN
Delphine DELAHAYE et Emmanuel FRANCO

ainsi bien sûr qu'à tous nos collègues réélus.

Je tiens aussi à saluer Jean-Pierre CHAUVEAU, Jean Pierre VOGEL, Jean-Marie GEVEAUX, Michel PAUMIER qui ont tant apporté par leur engagement constant au service de notre Département, et je veux qu'ils sachent que cette maison sera toujours la leur.

J'aurais évidemment une mention particulière pour mon ami Jean-Marie GEVEAUX qui a décidé de mettre un terme à sa vie politique après plus de trente années passées au service de l'intérêt général, tant à l'Assemblée nationale, qu'au Conseil régional, au Conseil général ou à la Ville du Mans.

Au-delà des sensibilités politiques, je crois que son parcours et ses actions sont et continueront à être une source d'inspiration pour tous les Sarthois.

Mes chers collègues, quelles que soient nos opinions, quel que soit le groupe auquel nous appartenons, nous sommes des élus pour toute la Sarthe, à égalité de droits et de devoirs. Chacun doit bénéficier de la même considération, de la même information, et ne manquera pas de participer – de manière très assidue, j’en suis sûr - à tous nos travaux.

Si la Majorité départementale sort renforcée de ces élections, je souhaite évidemment que cette Assemblée reste un lieu de dialogue fécond pour l’avenir de notre département. Personne n’a le monopole de l’intérêt général. Je veillerai à ce que la parole de chacune et chacun soit respectée, afin qu’il puisse apporter efficacement sa pierre à la construction de politiques départementales efficaces. Je ne m’étendrais pas sur la campagne électorale, la presse a largement relayé les analyses et tout ou presque a été dit depuis le début de la semaine.

Cependant, je ne peux que déplorer que le débat national se soit naturellement focalisé autour du score d’un parti politique, et que les compétences du Département et les projets électoraux aient été relégués au second plan alors qu’ils sont essentiels à la vie de notre territoire.

La montée de l’extrémisme et de l’abstention qui continuent de prospérer sur la crise économique et l’augmentation du chômage doivent nous inciter à renouveler nos pratiques politiques. Il nous appartient donc, à notre niveau, d’innover et d’être toujours plus imaginatif pour proposer des solutions concrètes à nos concitoyens.

Nous devons être aussi en mesure, sur ce qui constitue les grands enjeux pour notre département, de surmonter nos différences et de travailler dans l’intérêt de tous les Sarthois.

Je pense, bien sûr, à la couverture médicale et sanitaire de l’ensemble de notre département.

Je pense, par exemple, au maintien de la desserte TGV du Mans qui est essentiel au développement économique de la Sarthe.

Je pense aussi à la politique de résorption des zones blanches en téléphonie mobile ou encore en haut débit pour laquelle Axelle LEMAIRE, Secrétaire d’État chargée du Numérique, a annoncé la semaine dernière plusieurs mesures gouvernementales. Le Conseil départemental s’associera pleinement à cette démarche.

Je souhaite enfin que la loi NOTRe puisse être votée définitivement dans les meilleurs délais pour qu’enfin notre collectivité puisse travailler dans la stabilité.

Cependant ces incertitudes institutionnelles ne freineront pas l'action de la Majorité départementale. Au contraire dès demain, nous serons au travail pour mettre en œuvre le projet de mandat pour lequel elle a été élue.

Préparer l'avenir, c'est le premier devoir de tout responsable politique. Notre volonté est donc de tout mettre en œuvre pour que la Sarthe demeure plus que jamais une terre qui sait conjuguer développement, solidarité et qualité de vie.

Oui, notre volonté est de maintenir des services publics de proximité sur tout le département. Chaque canton doit bénéficier des mêmes chances de développement et disposer d'une véritable offre de services publics de proximité. Le Conseil départemental est le meilleur garant d'un aménagement équilibré du territoire où tous les cantons qu'ils soient ruraux, périurbains ou urbains jouissent du même soutien et du même accompagnement.

Nous poursuivrons la politique d'offre de santé sur tout le territoire en aidant à l'installation ou au recrutement de médecins, kinésithérapeutes et dentistes en favorisant, la télémédecine et en accompagnant la création de maisons de santé.

Nous renouvellerons les conventions de développement local pour soutenir financièrement les investissements des communes et des intercommunalités largement impactées par la baisse des dotations de l'Etat, qu'il s'agisse des équipements sportifs et culturels, de l'enfouissement des réseaux, de l'assainissement, l'électrification, ou des routes dans la limite des compétences qui nous seront confiées.

Oui, notre volonté est de faire du numérique un levier de développement économique et de création d'emplois. Le Très Haut Débit est un formidable vecteur de développement. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil départemental de la Sarthe entend mettre en place non seulement les infrastructures mais aussi promouvoir les usages afin que le numérique bénéficie à l'ensemble des Sarthoises et des Sarthois. Cette politique se concrétisera par un effort d'investissement considérable, en partenariat avec les communautés de communes, la Région et l'Europe, dans le déploiement des 15.000 kms de fibre optique et la création d'Espaces Numériques de Proximité, premiers points d'accès au Très Haut Débit dans les territoires.

Nous combattons ainsi le risque de fracture numérique.

Oui, notre volonté est d'agir toujours plus pour les entreprises et pour l'emploi. Nous continuerons d'initier, d'impulser et de créer les conditions de la croissance économique sur l'ensemble du territoire sarthois. Plus que jamais, je reste persuadé que seule la mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient privés ou publics, nous permettra de relancer la croissance et de lutter efficacement contre le chômage.

Plusieurs axes de travail seront développés ou amplifiés par exemple :

- L'aide à la relocalisation des emplois en valorisant les atouts de la Sarthe afin d'inciter les entreprises, et notamment de la région parisienne, à s'installer dans notre département.
- La structuration des filières innovantes (numérique, économie verte...) et le soutien aux filières traditionnelles (agro-alimentaire, automobile...).
- La création d'une plateforme Internet publique « Agri-locale » : halle de marché virtuelle mettant en relation les acheteurs des structures de restauration publique du département (collèges, hôpitaux, maisons de retraite...) et les producteurs locaux de produits frais (circuits courts).
- La poursuite de notre politique d'aide à l'investissement des agriculteurs que seul le Département de la Sarthe a maintenu avec la Vendée dans la région Pays de la Loire.
- Le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.

Oui, notre volonté est de donner aux jeunes sarthoises et sarthois les meilleures chances pour construire leur avenir. Parce qu'ils doivent bénéficier des meilleures conditions d'enseignement dès le plus jeune âge, notre priorité sera la mise en œuvre du «Plan collège performant» avec un investissement de 300 millions d'€ sur 15 ans pour rénover et moderniser nos collèges.

La solidarité, bien sûr, demeurera la mission fondamentale du Conseil départemental et sera évidemment notre priorité de tous les jours. Nous ne devons laisser personne sur le bord du chemin. De l'enfance à la vieillesse, nous continuerons à être présents pour soutenir et accompagner les Sarthoises et les Sarthois. Plus que jamais, nous œuvrerons pour raffermir la cohésion sociale de notre territoire.

Oui, notre volonté est de renforcer la solidarité de proximité. Seule la présence des services sur l'ensemble du territoire permet d'être au plus près des attentes et des besoins. Les structures départementales (circonscription d'action sociale, centres de PMI) sont d'ailleurs, bien souvent avec les services municipaux, les derniers services publics dans les territoires les plus enclavés, qu'il s'agisse des quartiers dits « difficiles » ou des territoires très ruraux.

Enfin, nous poursuivrons notre politique de maîtrise des dépenses qui a été récemment reconnu par la Cour des comptes, et nous nous engageons à stabiliser notre fiscalité. A ce titre il n'est pas question que nous nous lancions dans une politique couteuse pour modifier la simple signalétique du nouveau Conseil départemental.

Pour bâtir cette politique départementale, je sais pouvoir compter sur les compétences et le professionnalisme de l'ensemble des agents de notre collectivité. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, car nous partageons tous un même objectif : « **Ensemble, faire avancer la Sarthe !** »